

DIRIZZIONI GENERALI AGHJUNTA DI L'AFFARI SUCIALI È SANITARI
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES SOCIALES ET
SANITAIRES
DIREZIONE DI L'AZZIONI SUCIALI DI VICINANZA
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE

Tennicu(a) in intervinzioni suciali è famiddadi UTAS 3
Technicien(ne) en intervention sociale et familiale UTAS 3
Portivechju

Cadre d'emplois : **Agents sociaux territoriaux**
Grades : **Agent social, Agent social principal de 2^{ème} classe, Agent social de 1^{ère} classe**
Catégorie C Filière **Sociale**

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

Assure l'action socio-éducative auprès des usagers, à partir du support des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants. Contribue à l'autonomisation et à la prévention d'interventions plus lourdes, voire des placements en institution. Met en place des projets éducatifs et préventifs avec les familles en difficulté temporaire.

Accompagnement et aide aux familles dans la vie quotidienne et l'aménagement du cadre de vie

- Aider à l'aménagement et à l'entretien du logement
- Utiliser la cuisine et les repas à des fins d'éducation alimentaire, et les vêtements à des fins d'intégration sociale
- Sensibiliser aux risques d'accidents domestiques
- Conseiller dans la gestion des ressources financières
- Identifier les ressources dans le quartier et accompagner la personne dans leur utilisation

Soutien à la fonction parentale

- Identifier et nommer les potentialités et les difficultés des personnes aidées
- Adapter ses interventions au regard des spécificités des bénéficiaires (diversités culturelles)
- Aider les parents à accueillir et à prendre soin du nourrisson et du jeune enfant
- Repérer les difficultés relationnelles intrafamiliales, les besoins éducatifs et les situations de violence familiale ou de maltraitance

Accompagnement et aide aux personnes dans des situations spécifiques

- Accompagner les personnes aidées dans les difficultés résultant de la maladie, du handicap
- Orienter son intervention afin de préserver la dignité de la personne

Accompagnement vers l'insertion

- Informer et orienter vers les structures d'insertion ou réinsertion compétentes
- Aider au maintien dans l'environnement, dans une perspective d'autonomisation
- Expliquer l'importance des droits sociaux fondamentaux

Participation au diagnostic de la situation et à la proposition d'intervention

- Evaluer une situation
- Formuler une proposition technique d'intervention
- Rendre compte de son intervention et proposer des solutions

II/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Accompagnement et aide aux personnes dans la vie quotidienne et l'aménagement du cadre de vie

- Règles d'hygiène, de sécurité et de diététique
- Rapport socioculturel au corps et à l'alimentation
- Techniques culinaires de base, de cuisson et de conservation des aliments
- Facteurs d'intégration sociale
- Techniques d'entretien
- Techniques et outils de gestion de budget

Soutien à la fonction parentale

- Caractéristiques des populations aidées
- Notions de psychologie, sociologie, ethnologie, sur les familles, enfants, en risque d'exclusion, atteintes de maladies à répercussions sociales
- Signaux physiques et psychologiques de la maltraitance

Accompagnement et aide aux personnes dans des situations spécifiques

- Notions d'éthique, de dignité de la personne, de déontologie

Accompagnement vers l'insertion

- Dispositifs d'aide et d'actions sociales en faveur de la famille, de l'enfance
- Environnements institutionnel, social et économique locaux

Participation au diagnostic de la situation et à la proposition d'intervention

- Méthodes de l'intervention sociale
- Méthode d'analyse et de diagnostic des situations

Respect de la confidentialité.

Capacité à travailler en équipe.

Maîtrise de la langue Corse souhaitée ou être disposé à suivre une formation en langue Corse.

III/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Travail au domicile de la personne.

Nombreux déplacements dans le cadre d'interventions multiples dans la même journée.

Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable.

Disponibilité.

Participation aux réunions de service.

IV/ AUTUNUMIA È RISPUNABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Autonomie dans l'organisation du travail et dans le temps de l'intervention

Activités définies en accord avec le travailleur social à l'origine de la demande en fonction des besoins des familles en difficulté.